

avis,—que des observateurs parlementaires de Radio-Canada, choisis par le Gouvernement donnent un compte rendu. . .

M. Studer: Exact.

M. Hees: ...des délibérations du parlement; il voudrait des observateurs sur lesquels le Gouvernement pourrait exercer une maîtrise complète. La population du Canada ne connaîtrait que l'opinion du Gouvernement sur ce qui s'est passé à la Chambre.

M. Reinke: Elle recevrait un compte rendu impartial.

M. Studer: Mot à mot.

M. Hees: Monsieur le président, ce serait un pas important dans la voie de la dictature; la conduite du Gouvernement à l'occasion du débat sur le pipe-line a démontré clairement que c'était là l'objectif qu'il visait. Sachant ce qui se passe depuis quelque temps, nous avons trouvé intéressant et plutôt renversant d'en entendre cet après-midi un clair par l'honorable député d'Hamilton-Sud et exposé par l'honorable député d'Hamilton-Sud qui a été chaleureusement applaudi par des députés libéraux qui, de toute évidence, approuvent sans réserve les observations formulées.

M. Holowach: Tard hier soir de même que cet après-midi, nous avons entendu des membres des partis conservateur, CCF et libéral exprimer leurs vues sur les affaires de la Société Radio-Canada. J'approuve assurément une grande partie de ce qu'on a dit. Nous convenons que la Société Radio-Canada a un rôle très important à jouer au Canada dans le domaine culturel. Nous reconnaissons qu'un grand nombre des problèmes avec lesquels la Société est aux prises en ce moment, surtout en ce qui a trait aux finances et aux rapports de Radio-Canada avec les postes indépendants, méritent notre attention et doivent être résolus aussitôt que possible à la satisfaction de tous.

Étant raisonnables, nous pouvons différer d'opinion sur bien des points. Dans le cas qui nous occupe, le point de vue politique est en jeu mais nous pouvons tous convenir quand même que la radio et la télévision, en raison de leurs répercussions constantes sur le commerce, sur l'éducation et sur les loisirs, exercent une énorme influence sur l'interprétation des événements politiques et sociaux. Pour ces motifs, la Société Radio-Canada et l'industrie de la radio et de la télévision exercent une énorme influence sur notre vie nationale. Ce sont les plus puissants moyens de communication de notre époque. Dans le domaine de la science et de l'évolution sociale, il surgit nécessairement beaucoup de problèmes délicats dont

[M. Hees.]

quelques-uns sont très contentieux. A en juger par les discours qu'ont prononcés divers honorables députés, les opinions diffèrent sensiblement.

Au moment de l'étude des crédits de Radio-Canada, nous avons l'occasion d'examiner sous tous ses angles l'administration de la Société et de souligner la nécessité de l'économie. Une importante question qui mérite notre attention en ce moment c'est celle des rapports qui existent entre la Société Radio-Canada et les radiodiffuseurs indépendants. Le rapport annuel de la Société Radio-Canada n'en dit pas très long à ce sujet mais la question n'en est pas moins d'une extrême importance. Les membres du parti créditiste estiment qu'elle nous touche directement. En somme, nous sommes ici pour établir un juste équilibre entre les diverses industries du Canada, surtout dans ce domaine.

L'an dernier, nous avons approuvé l'établissement d'une commission royale; nous avons hâte que cet organisme soumette son rapport. Le décret du conseil créant la commission lui prescrivait expressément d'étudier la question des permis aux postes de télévision et de radiodiffusion privés et de la réglementation de ces postes, compte tenu de l'intérêt public. Le groupe du crédit social aborde le problème sous l'angle suivant: un juste traitement pour tous sans avantages spéciaux pour personne. Une entière collaboration nous semble impérative, mais il faut aussi la liberté. Et dans ce domaine comme dans tous les autres, une loyale concurrence serait un bien pour toutes les parties intéressées.

Nous nous opposons donc à ce que ce domaine soit régi et réglementé par un monopole gouvernemental jouissant de pouvoirs excessifs, ce qui est, nous le soutenons, le cas de Radio-Canada. Nous sommes tout aussi opposés au monopole privé et aux intérêts financiers privés qui pourraient s'exercer dans ce domaine. Dans les deux cas, le public est perdant! Il semble exister une tendance vers l'accaparement du pouvoir. Les membres du Parlement devraient y réfléchir.

Le ministre a dit hier soir que la commission Fowler avait reçu bien des mémoires. Je n'ai pas l'intention d'en parler car ce ne serait pas le bon moment. L'an dernier, j'ai eu l'avantage de faire partie du comité parlementaire qui a étudié les affaires de Radio-Canada. Il a été saisi de bien des problèmes qui ont aussi été, en grand nombre, soumis à la commission royale.

Nombreux sont ceux qui ont exprimé la crainte que les pouvoirs excessifs de Radio-Canada pourraient donner lieu à des abus ou à de l'injustice. Ils estiment que le droit